

Présentation d'une carte des structures socioprofessionnelles dans la plaine du Saint-Laurent

Marcel Bélanger

Volume 5, Number 9, 1960

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020266ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020266ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Bélanger, M. (1960). Présentation d'une carte des structures socioprofessionnelles dans la plaine du Saint-Laurent. *Cahiers de géographie du Québec*, 5(9), 79–81. <https://doi.org/10.7202/020266ar>

Conclusion

Cette utilisation de la statistique industrielle présente des inconvénients, mais il n'en reste pas moins qu'à partir des lignes de force posées sur une carte, il devient possible de distinguer rapidement les grandes zones manufacturières et leurs principales composantes, de les définir spatialement, de montrer leur importance relative approximative.

Les limites de ces zones s'intègrent parfois à l'intérieur de celles des régions économiques, dans d'autres cas, les débordent ; nous arrivons ici à une nouvelle notion de la région. Il s'agit évidemment d'une notion qui répond à des besoins particuliers, mais nous croyons qu'elle se rapproche des notions de régions métropolitaines, de métropoles régionales, de zones urbaines.

Jacques GIRARD

Présentation d'une carte des structures socio-professionnelles dans la plaine du Saint-Laurent.¹

En Europe, les statistiques communales permettent de dresser des cartes fort satisfaisantes. Dans les pays nord-américains, les mailles du découpage administratif sont beaucoup plus lâches et les plus petites unités statistiques sont souvent trop grandes pour que l'on puisse serrer de près la réalité géographique. Si, par exemple, on compare les « subdivisions » de la péninsule ontarienne aux communes françaises, on s'aperçoit qu'elles sont en moyenne 16 fois plus étendues que ces dernières. Bien que le substratum géographique des pays américains soit peu diversifié, cet état de chose n'en est pas moins ennuyeux.

La plaine du Saint-Laurent présente cette particularité d'être divisée en unités de recensement relativement petites.² L'ancienneté de la colonisation, l'importance de la vie paroissiale dominée par la seule religion catholique en sont vraisemblablement la cause, car c'est la paroisse qui a servi d'assiette à l'implantation du système administratif. La paroisse laurentienne n'est que 4 fois plus grande que la commune française. Ce fait rend possible une cartographie plus exacte de bien des phénomènes. Pourtant, l'outil dont on dispose n'est pas aussi bon qu'il peut paraître à première vue.

Du point de vue légal, le territoire québécois est divisé en « municipalités rurales » dont les limites coïncident en gros avec celles des paroisses rurales. À l'intérieur de ces municipalités rurales, des territoires « urbains » peuvent être découpés, tout habitat aggloméré « comportant plus de 40 maisons habitées dans une étendue n'excédant pas 60 arpents en superficie » ayant le droit de demander un statut administratif spécial.³ Ce système est désavantageux pour les études géographiques. Les superficies des « municipalités rurales » changent d'un recensement à l'autre, soit par constitution de territoires municipaux

¹ Cette carte est le résultat de recherches entreprises grâce à une bourse du Conseil des arts. Plusieurs collègues et amis nous ont fait d'utiles suggestions. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Nous remercions bien sincèrement Monsieur Étienne Juillard, professeur à l'Institut de géographie de Strasbourg, dont les travaux et les conseils ont fortement orienté notre travail. Monsieur le professeur J. Lemieux de l'Institut de géographie de l'Université Laval a bien voulu nous faire profiter de son expérience cartographique.

² L'excellente carte des municipalités rurales publiées dans le nouvel Atlas du Canada fait ressortir cette particularité de la plaine du Saint-Laurent.

³ Voir à ce sujet l'article 37 du Code municipal. La valeur des immeubles doit en outre être supérieure à 50,000 dollars, d'après le rôle d'évaluation.

« urbains », soit par variation des frontières paroissiales. Il devient ainsi périlleux d'analyser des évolutions, d'autant plus que l'on n'a pas pris soin de publier de cartes des municipalités rurales pour chaque recensement. Si l'on se propose un but plus modeste : établir des cartes n'utilisant que les données des derniers recensements et ne décrivant qu'une situation de fait, la tâche n'est pas non plus très facile. Il faut, pour ce qui est des données démographiques, se livrer au travail fastidieux qui consiste à replacer les populations « urbaines » dans les municipalités rurales où elles se trouvent. En effet, ces populations sont recensées à part. Voici quelles sont les opérations que nous avons dû effectuer pour dresser la carte des structures socio-professionnelles de la plaine du Saint-Laurent :⁴

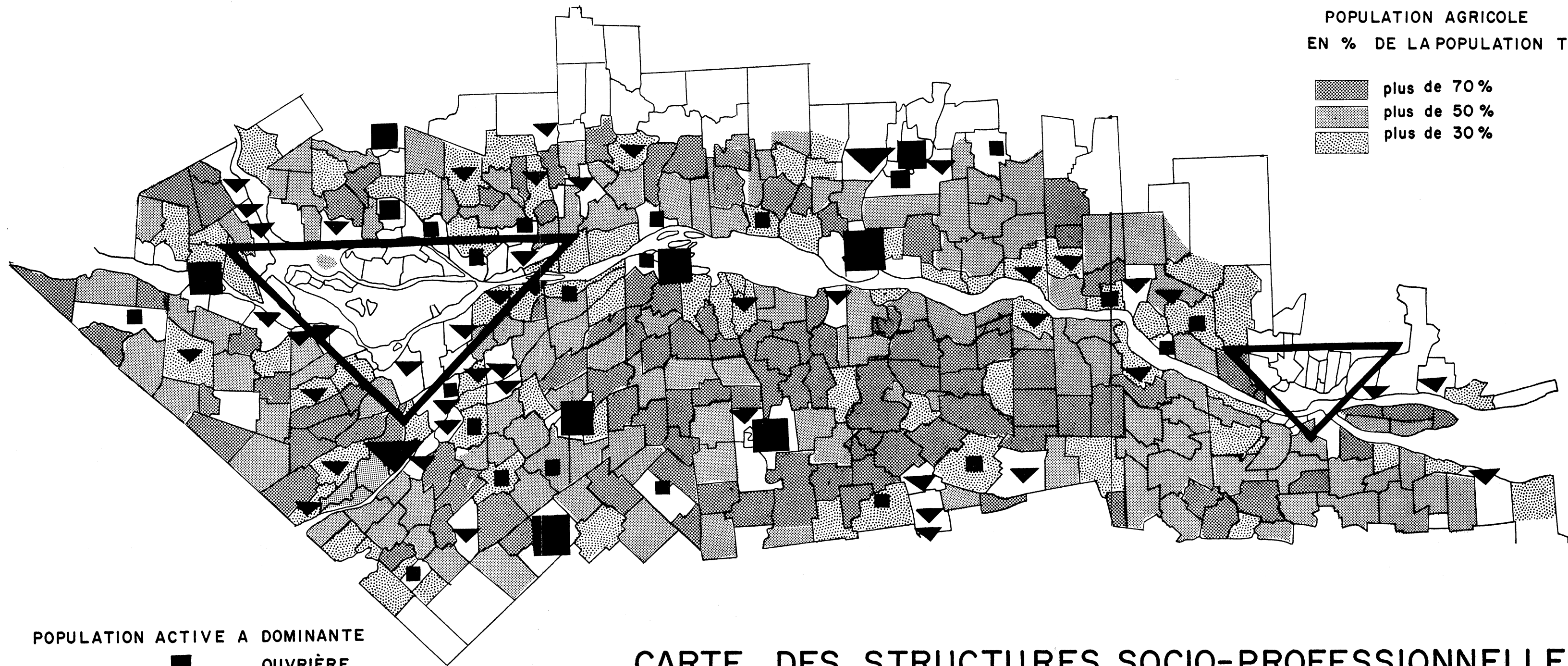
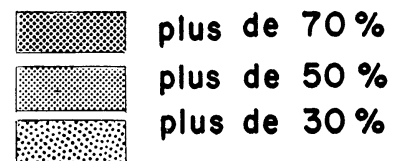
1. Relever les populations des municipalités rurales —
Source : Recensement 1951, Vol. I, tableau 7 ;
2. Établir la liste des populations des « villages, villes et cités » incluses dans la trame des municipalités rurales —
Source : Recensement 1951, Vol. I, tableau 7 ;
Le recensement donne heureusement la liste des agglomérations « constituées » et le nom des municipalités rurales dans lesquelles elles se trouvent —
Source : Recensement 1951, Vol. I, tableau 9 ;
3. On peut alors évaluer par unité territoriale les populations totales et on obtient une donnée comparable à celle que donnent les recensements européens ;
4. Relever les populations agricoles par municipalité rurale —
Source : Recensement 1951, Vol. VI, 1^{re} partie, tableau 29 ;
Et calculer, par unité territoriale, le pourcentage de population agricole ;
5. Classer les pourcentages agricoles ; nous avons choisi les intervalles de classe 0-30%, 30-50%, 50-70% et plus de 70%, après l'étude d'un diagramme de fréquence ; le choix d'une échelle de grisés allant du foncé au clair à mesure que les pourcentages décroissent, permet de représenter par des symboles particuliers la structure professionnelle des villes ;
6. La statistique nous donne un classement des activités professionnelles pour toutes les agglomérations « constituées », ayant plus de mille habitants, c'est-à-dire pour la très grande majorité d'entre elles —
Source : Recensement 1915, Vol. IV, tableaux 6 et 9 ;
C'est un classement par activités individuelles qui nous renseigne sur les structures socio-professionnelles. Nous avons distingué des populations actives à majorité « tertiaire » ou à majorité ouvrière, après l'étude d'un diagramme de fréquence des pourcentages ouvriers en fonction de la taille des agglomérations.⁵ Les symboles utilisés, carrés pour les populations à dominante ouvrière, triangles pour les populations à dominante tertiaire, ont des surfaces proportionnelles aux populations totales.

La carte obtenue par cette méthode est comparable à celles que les géographes européens établissent à partir des statistiques communales, et permet d'analyser les variations régionales d'un phénomène démographique. Parmi les données démographiques, la connaissance des structures professionnelles est l'une des plus utiles à la géographie. La carte que nous présentons nous ren-

⁴ Nous avons délimité la plaine du Saint-Laurent d'après la carte au 50,000. Pour des raisons pratiques, nous avons éliminé l'étroite plaine de la rive sud de l'estuaire. Les limites que nous avons adoptées rejoignent celles données par Monsieur le professeur Brouillette dans les *Mélanges Blanchard*, p. 65 à 85, P.U.L. 1959.

⁵ Sont à majorité tertiaire les agglomérations dont 50% ou plus de la population active exerce des activités tertiaires.

POPULATION AGRICOLE
EN % DE LA POPULATION TOTALE



POPULATION ACTIVE A DOMINANTE
■ OUVRIÈRE
▼ TERTIAIRE

agglomérations de plus de 1000 habitants

CARTE DES STRUCTURES SOCIO-PROFESSIONNELLES

PLAINE DU SAINT-LAURENT. - 1951 -

seigne très exactement sur la répartition des différents types de milieux ruraux, sur l'intensité et la diffusion du phénomène urbain et sur l'importance de l'habitat en rang par rapport à l'habitat aggloméré.

Il est difficile de commenter cette carte d'une manière satisfaisante, sans lui en adjoindre plusieurs autres : cartes des sols, des densités de population, du réseau de communications, de répartition des industries, des richesses agricoles, etc. Nous nous limitons donc à quelques observations.

Montréal fait sentir très loin son influence. Paroisses-dortoirs et satellites industriels contribuent à donner à toute la plaine de Montréal un caractère distinct ; les centres locaux y sont plus importants. Aussi les zones à forts pourcentages agricoles y sont-elles peu étendues. L'ensemble de la plaine de Montréal se présente du point de vue socio-professionnel comme une marqueterie complexe de milieux variés. Québec, à la différence de Montréal, a peu influencé sa plaine environnante.

Un autre contraste apparaît si l'on oppose les pays de la rive gauche à ceux de la rive droite. Dans le secteur nord l'imbrication des milieux ruraux et urbains est beaucoup plus poussée. C'est de ce côté que Québec fait surtout sentir son influence ; c'est là que se trouve le complexe industriel du Bas-Saint-Maurice ; la rive, lieu de circulation ancienne, est remarquablement urbanisée ; les zones à dominante agricole, coïncées entre le Bouclier et les centres industriels, n'occupent que des étendues discontinues. Au contraire, le secteur situé au sud du fleuve présente, dans sa partie orientale, de vastes zones à pourcentages agricoles élevés. L'empreinte urbaine y est moins forte même sur la rive ; le développement industriel du piémont appalachien demeure modeste et les zones rurales peuvent s'étendre sur une plaine plus vaste.

D'une manière générale, on peut dire que les milieux mixtes occupent une place considérable. Les spéculations foncières, très importantes le long du fleuve et aux environs des agglomérations, la diffusion de l'automobile, le développement des centres de services locaux, voilà autant de facteurs qui font diminuer les pourcentages agricoles. La vraie campagne se rétrécit de plus en plus. Les totaux effectués à partir des données mises en carte nous apprennent que la plaine du Saint-Laurent comptait en 1951, 2,545,767 habitants, que 76% de cette population vit dans des milieux comprenant moins de 10% de la population agricole, que les paroisses à dominante agricole ne renferment que 10% de la population totale, contre 14% pour les paroisses mixtes. En nombre absolu, les paroisses à fort pourcentage agricole (plus de 70%) ne renferment que 90,851 personnes et ne comptent que 25% de la population agricole totale.

Nous croyons qu'en comparant la carte des structures socio-professionnelles à celles que nous évoquions plus haut (et qui restent souvent à établir) un pas décisif serait fait dans la délimitation des problèmes régionaux ainsi que dans la formulation des problèmes généraux d'organisation de l'espace.

Marcel BÉLANGER